



LE SAINT MAURICIEN

FLASH n°83 août-septembre 2017

www.mairie-saint-maurice-montcouronne.fr

Le Conseil Municipal s'est réuni le 15 septembre 2017 pour les délibérations suivantes :

➤ **Budget communal supplémentaire :**

Après délibération, le Conseil a voté à l'unanimité le **Budget supplémentaire de 250 000 €** présenté par Monsieur le Maire. Ce montant obtenu auprès de la Caisse d'Épargne permettra de financer des **travaux et projets d'infrastructures** sur la commune.

➤ **Suppression du poste de 5^{ème} adjoint :**

Après la **démission de son 5^{ème} Adjoint** et après délibération, le Conseil Municipal n'a pas souhaité remplacer ce dernier.

➤ **Adhésion de la CCPL au SYMGHAV :**

Le Conseil Communautaire de la **CCPL** (Communauté de Communes du Pays de Limours) a décidé à l'unanimité **d'adhérer au 1^{er} janvier 2018 au SYMGHAV** (Syndicat Mixte Gestion Habitat Voyageur), syndicat en charge de la conception et de la gestion des aires d'accueil pour les gens du voyage afin de pérenniser le fonctionnement de l'aire d'accueil de Limours. Le Conseil municipal après en avoir délibéré : 9 POUR, 3 CONTRE et 3 ABSTENTIONS.

➤ **Fusion du SICTOM et du SIREDOM :**

La CCPL a émis un avis favorable à la **fusion du SICTOM du Hurepoix** (Syndicat Intercommunal de Collecte et Traitement des Ordures Ménagères) et du **SIREDOM** (Syndicat Intercommunal pour la Revalorisation et l'Élimination des Déchets et Ordures Ménagères). 9 communes ont voté contre cette fusion et 5 communes (Limours, Briis-sous-Forges, Forges-les-Bains, Pecqueuse, et Saint-Jean-de-Beauregard) ont voté favorablement.

En début de Conseil Municipal, Mesdames PUCHE, MASSON et MARTINI adjointe et conseillères municipales en charge de l'école ont donné leur démission.

➤ **Questions diverses :**

Des questions relatives à l'école Simone Soumier et notamment aux **rythmes scolaires** ont fait l'objet de réponses par Monsieur le Maire. Cette année, la commune conserve le rythme de 4,5 jours d'école par semaine mais devrait repasser à **4 jours pour la rentrée 2018**.

L'installation sauvage des gens du voyage, fin août, sur le terrain de foot de SAULTY a contraint la Mairie à faire signer (une convention) instaurant un séjour d'une durée maximum de 10 jours, le paiement de l'eau et de l'électricité consommée ainsi que le respect et la remise en état du terrain.

Les gens du voyage sont repartis le 10 septembre après un état des lieux et paiement des frais à la Mairie.

INFORMATIONS

Intempéries

- Suite aux fortes pluies du mois d'août, la **rue de la Fontaine du Saule** a été **endommagée** notamment au niveau du ralentisseur, ce qui a nécessité, **en urgence, des travaux de consolidation avec réfection du ralentisseur.**



Environnement

- Certains habitants s'étonnent du manque d'entretien des voiries et du cimetière. La commune est tenue de respecter la réglementation sur l'utilisation des **produits phytosanitaires sur les voiries, espaces verts ouverts au public.** Une formation est prévue pour un agent afin de pouvoir utiliser certains produits pour le cimetière et les terrains de sports. L'entretien du village est aussi l'affaire de tous : balayer son trottoir, tondre son talus...



Fibre optique

- Dans le cadre du projet de **passage à la fibre optique** sur la commune, des agents de la CCPL circulent dans le village et prennent des **photos** en vue de constituer le dossier.

Rentrée des classes

- La rentrée des classes a eu lieu le 4 septembre pour 130 élèves avec son nouveau Directeur Monsieur Thomas ALPHONSE (3 classes en élémentaire et 2 classes en maternelle).
- Au regard des effectifs constatés par l'académie de Versailles le jour de la rentrée, une classe a malheureusement été fermée.
- Les élèves bénéficient cette année d'une salle informatique avec 15 postes. L'équipe municipale remercie tous les acteurs qui sont intervenus dans la mise en place de celle-ci et notamment le CEA pour le don des postes informatiques.
- L'équipe enseignante a souhaité moderniser l'apprentissage des enfants en renouvelant l'ensemble des manuels scolaires de l'école. Demande acceptée par le Conseil municipal et prévue au budget 2017. Les manuels seront livrés à l'école dans les prochains jours.
- Elections des parents d'élèves prévues le 13 octobre 2017 de 16h15 à 20h15.

Travaux à l'école

- Dès cet hiver, l'école sera chauffée par **2 chaudières au gaz**, la 2nde permettant de répondre à une forte baisse de température ou une éventuelle panne sur l'une des chaudières.
- La **barrière de l'école maternelle** ainsi que la **peinture d'une partie des toilettes** ont été rénovées par le service technique.

POUR RAPPEL

VIVRE ENSEMBLE ET CIVISME

Pollutions sonores, feux et dépôts sauvages

➤ **Respectez la tranquillité de vos voisins :**

Les dimanches et jours fériés, les activités dont le bruit pourrait gêner le voisinage sont à proscrire : tondeuses, débrouailleuses, bricolage, ...

➤ **Ne brûlez plus vos déchets verts, valorisez-les :**

Par arrêté préfectoral, les feux et le brûlage de déchets verts sont interdits en Essonne. Outre les risques d'incendies et les troubles du voisinage, cette pratique émet de nombreux polluants.

Compostage, broyage et paillage, déchetterie, ... autant de solutions alternatives et respectueuses de l'environnement !



➤ **Dites STOP aux dépôts sauvages :**

Des dépôts sauvages (entreprises et particuliers) ont été signalés ces derniers mois sur la commune qui a dû prendre en charge leur portage en déchetterie à titre onéreux.

N'hésitez pas à déposer vos encombrants en déchetterie, c'est gratuit pour les particuliers* !

* dans la limite de 2m³/semaine pour un particulier

Circulation et stationnement

➤ **Pensez à la sécurité de tous :**

Les engins motorisés ne sont pas autorisés à circuler sur les chemins communaux. La vitesse est limitée dans le village, indiquée par des panneaux  

➤ **Stationnez sur les espaces réservés à cet effet :**

Les véhicules doivent stationner sur les emplacements autorisés. Les trottoirs engazonnés, signalés par une bande jaune ou étroits ne doivent pas servir au stationnement sur la commune. Aux abords de l'école, rue de la Fontaine du Saule, le stationnement est une gêne pour les piétons.

Le stationnement est possible sur les trottoirs larges et non engazonnés, lorsque cela ne gêne pas la circulation routière et le passage des piétons.



La période pédagogique arrive à son terme, les véhicules en infraction sur la commune pourront désormais être verbalisés.

ELECTIONS SENATORIALES

- Les « grands électeurs » ont voté lors des élections sénatoriales du 24 septembre.
- Les **5 sénateurs** élus pour l'Essonne sont :
 - **Vincent DELAHAYE** (Union Démocrates et Indépendants)
 - **Jocelyne GUIDEZ** (Union Démocrates et Indépendants)
 - **Jean-Raymond HUGONET** (Les Républicains)
 - **Laure DARCOS** (Les Républicains)
 - **Olivier LEONHARDT** (Divers Gauche)

FETE DE LA SAINT MAURICE

- Le 16 septembre, le village a **célébré la Saint Maurice** dans la bonne humeur.
- Organisée par le **Comité des Fêtes**, la traditionnelle fête a accueilli **une centaine d'habitants** du village qui ont pu se régaler d'un **méchoui** et de **grillades**.
- La **soirée dansante** a été un succès et la fête s'est achevée par le **feu d'artifice**.



VISITE D'AUTOMNE

- Des habitants ont eu la chance d'apercevoir une **biche**. Cette demoiselle peu farouche semble apprécier le village et le **visite régulièrement**.
- N'hésitez pas à aller **l'observer** si vous l'apercevez.



Le Maire et le Conseil vous souhaitent un bel automne



MAIRIE DE SAINT MAURICE MONTCOURONNE
5, rue de Bourguignette (91530)

Tél. : 01 64 58 91 55 - Fax : 01 64 58 83 80
Email : mairie_saint_maurice@wanadoo.fr
www.mairie_saint_maurice_montcouronne.fr

